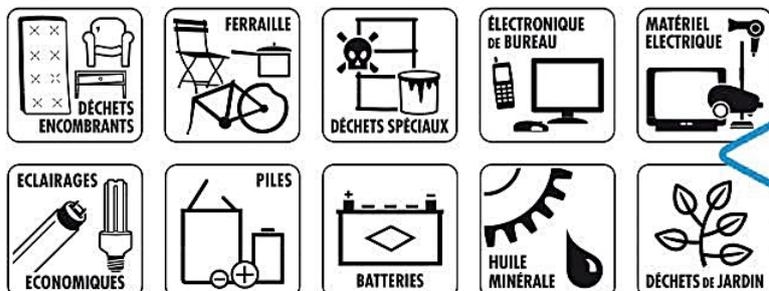




Commune de Meinier

DÉCHETS HORS POINTS DE RÉCUPÉRATION



MOBILITRI récupère vos déchets encombrants ainsi que les déchets spéciaux

MOBILITRI est une nouvelle prestation qui remplace le ramassage des déchets encombrants dans 12 communes de la Rive gauche, dont Meinier. Vous pouvez ainsi vous débarrasser des déchets encombrants et spéciaux, sans avoir à vous rendre dans un Espace de récupération (ESREC) – La Praille par exemple.



Pour obtenir votre Pass: www.mobilitri.ch

Si vous n'utilisez pas internet, vous pourrez exceptionnellement obtenir votre Pass sur place dans un des lieux de tri, ou en contactant **MOBILITRI**

Lieux de tri: pas de planning fixe pour l'instant, voir sous www.mobilitri.ch/fr/lieux-de-tri

Pour les personnes à mobilité réduite: possibilité de bénéficier d'une levée à domicile des encombrants et déchets spéciaux (déchets à déposer au bord de la route*) en appelant **MOBILITRI** au 079 410 03 72, ou en allant sur mobilitri.ch/fr/levee-de-vos-encombrants.

* Si vous n'avez personne autour de vous pour vous aider à descendre les encombrants au bord de la route, MOBILITRI peut se charger de cette tâche, mais cette prestation est alors payante et à vos frais.

Pour contacter MOBILITRI: 079 410 03 72 ou info@mobilitri.ch

**Il n'y a désormais plus de ramassage des encombrants.
Il est donc interdit de déposer vos déchets en bord de route.**